

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 14 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Augne, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 07 mars 2019

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	23	3	2	5

Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
25	0	0	1 (Jean Pierre Faye)

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHAUVERGUE Laurence, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : DEVAUX Nathalie donne pouvoir à LEFEBVRE Frankie, DUPUY Nathalie donne pouvoir à CHAUVERGUE Laurence, PERDUCAT Daniel donne pouvoir à FAYE Jean Pierre.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CHADELAUD Michel, PAQUET Laurent.

Absents : CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, DOLLEY Alain, ROGER Edouard, SIMON Isabel.

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

---

### FINANCES

#### Délibération n° 05 – 2019 : Compte Administratif 2018 – Budget principal

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-14 relatif à la désignation d'un président autre que le président pour présider lors du vote du compte administratif ;

Monsieur le Président indique aux membres du Conseil Communautaire qu'il ne peut pas prendre part au vote du Compte Administratif du Budget principal.

Madame Monique LENOBLE, Vice-présidente de la Commission Finances est désignée comme présidente pour présider la séance pour ce point de l'ordre du jour.

Mme LENOBLE présente, aux membres du Conseil Communautaire, le Compte Administratif 2018 du Budget Principal, dont les résultats sont arrêtés comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés.....		20 045,08 €		230 272,18 €		250 317,26 €
Opérations de l'exercice.....	3 175 980,92 €	3 307 330,90 €	1 003 548,48 €	971 451,45 €	4 179 529,40 €	4 278 782,35 €
TOTAUX.....	3 175 980,92 €	3 327 375,98 €	1 003 548,48 €	1 201 723,63 €	4 179 529,40 €	4 529 099,61 €
Résultats de clôture.....		131 349,98 €		198 175,15 €		349 570,21 €
Restes à réaliser.....			582 364,37 €	486 078,46 €	582 364,37 €	486 078,46 €
TOTAUX CUMULES.....	3 175 980,92 €	3 327 375,98 €	1 585 912,85 €	1 687 802,09 €	4 761 893,77 €	5 030 719,07 €
RESULTATS DEFINITIFS.....		151 395,06 €		101 889,24 €		253 284,30 €

Mme Lenoble précise que le Compte Administratif 2018 du Budget Principal tel que présenté est conforme dans ses écritures au Compte de Gestion 2018 du Budget Principal établi par Monsieur le Trésorier d'Eymoutiers.


Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'ADOPTER le Compte Administratif 2018 du Budget principal ;
- DE RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser 2018 ;
- D'ARRETER les résultats définitifs tels que définis ci-dessus.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.  
 Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
 A Eymoutiers, le 19 mars 2019

La Présidente de séance,  
 Monique LENOBLE



Communauté de Communes  
 des Portes de Vassivière  
 rue de la Collégiale  
 37100 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : 9 - MAI 2019  
 Publié le : 9 - MAI 2019

REÇU A LA PRÉFECTURE  
 DE LA HAUTE-VIENNE  
 le - 1 AVR. 2019

